

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée 19 h 55
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 56
3. Nomination des officiers et résolution des signataires de chèques à la suite du départ de M. Falardeau 20 h 00
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence (poste optionnel)
 - c. Secrétariat
 - d. Trésorerie
4. Questions et commentaires du public 20 h 15
5. Dossiers du conseil de quartier 20 h 25
 - a. Comités citoyens (dates des rencontres et réservations de salles)
 - b. Projet de sécurité routière 2023
6. Adoption de procès-verbaux
Assemblée ordinaire du 1^{er} mars 2023
7. Divers
 - a. Arbres, rue Bazire
 - b. Trottoir, rue de la Volière
 - c. Annulation – Formation du CQ de Loretteville sur le fonctionnement des consultations publiques
 - d. Rappel – Assemblée spéciale PIIA Emprise Pincourt – 8 mai à 19 h
 - e. Calendrier des rencontres 2023-2024
 - f. Trésorerie et déboursés (dépense à soumettre)
 - g. Novelis
 - h. Consultation publique sur le plein air
 - i. Mobilité active
8. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente ouvre l'assemblée à 20 h 40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Jérémy Papinet, dûment appuyée par Patrick Desrochers, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Nomination des officiers et résolution des signataires de chèques à la suite du départ de M. Falardeau

Des élections ayant eu lieu à l'assemblée générale annuelle, Dominique Gagnon présente les postes du conseil dont il faut déterminer les titulaires, et on procède au vote pour les nominations :

- Présidence : Isabelle
- Secrétariat : Pierre
- Trésorerie : Laurie
- Vice-présidence (remplace la présidence en cas d'absence) : Patrick Raymond

Proposé par Jérémy Papinet, appuyé par Patrick Desrochers et adopté à l'unanimité.

Trésorerie

Résolution 23-CA-12 - Signataires de chèques

Sur une proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Isabelle, il est résolu de nommer Patrick Desrochers troisième signataire des chèques en remplacement de Jean-Claude Falardeau.

Laurie Plamondon fera le suivi auprès de la Banque TD, et récupérera les documents chez Jean-Paul Falardeau.

Les signataires seront donc dorénavant : Isabelle Chabot, Laurie Plamondon et Patrick Desrochers.

4. Questions et commentaires du public

Michèle Caron-Pageau, de Parlons Loretteville, dans la salle, se présente au conseil. Elle agit à titre d'agent de liaison entre les organismes communautaires et les conseils de quartiers, comme par exemple pour la fête du printemps à laquelle elle avait convié le quartier Des Châtel.

Parlons Loretteville est une table de concertation locale composée d'organismes communautaires, de conseils de quartier, de tables de partage et de réseautage. Prochaine réunion : 10 mai à 9 h 00. Des comités citoyens sont créés. Les comptes rendus seront envoyés à la présidente du conseil de quartier.

Aucune question du public.

5. Dossiers du conseil de quartier

a. Comités citoyens (dates des rencontres et réservation de salles)

Événements à venir :

- 13 mai : partage de semences, semis et plantes vivaces (lieu à déterminer; Dominique Gagnon est en attente d'une réponse);
- Environnement : projet de ménage du quartier.

Sur le Drive : liste des comités et des membres des comités; les dates de réunions y seront mises à jour.

b. Projet de sécurité routière 2023

La Ville a annoncé qu'elle remettait une somme de 1 000 \$ au conseil de quartier, et l'école Saint-Claude recevra 1 000 \$.

Isabelle attend toujours la soumission de la firme pour la confection des pancartes en forme de silhouettes envisagées pour la sécurité routière. Suivi à faire avec la directrice de l'école entre autres pour la récupération de la subvention.

Le chèque sera transmis à Dominique Gagnon. La somme sera transmise au conseil de quartier afin d'acheter les silhouettes.

Résolution 23-CA-13 :

Sur une proposition de Laurie Plamondon dûment appuyée par Jérémy Papinet, il est résolu d'inviter à nouveau les représentants du Service de transport de la mobilité intelligente de la Ville pour avoir les derniers relevés de vitesse.

6. Adoption de procès-verbaux

a. Assemblée ordinaire du 1^{er} mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} mars 2023 est adopté à l'unanimité sur une proposition d'Isabelle Chabot dûment appuyée par Pierre Turgeon.

7. Divers

a. Arbres, rue Bazire

On constate des dommages à des véhicules, qui sont occasionnés par des glands qui se détachent des arbres. Il y a eu élagage, mais cela n'était pas suffisant. La question sera étudiée par la Ville (Marie-Josée Asselin), et le conseil de quartier sera informé des différents scénarios.

b. Trottoir, rue de la Volière

Le conseil a reçu un courriel d'un citoyen, Guillaume Cantin, demandant l'ajout d'un trottoir sur la rue de la Volière, pour des questions de sécurité pour les piétons. La Ville a répondu en expliquant que cela pourrait être fait lors des prochains travaux d'ingénierie (sans précision de date). Le conseil de quartier envisage des solutions temporaires.

Résolution 23-CA-14 :

Sur une proposition de Patrick Raymond, appuyée par Laurie Plamondon, le conseil de quartier demande au Service du transport et de la mobilité intelligente qu'une solution alternative soit approuvée considérant la problématique soulevée par monsieur Guillaume Cantin, dont le danger que cela représente pour les enfants qui circulent sur cette artère.

c. Annulation – Formation du CQ de Loretteville sur le fonctionnement des consultations publiques

La formation est annulée, mais il y en aura une qui sera destinée aux administrateur.ice.s des conseils de quartiers nouvellement élus, et ce, le 6 juin. Un lien sera envoyé aux membres du conseil de quartier.

Formation sur les rôles et l'urbanisme 101 : à l'automne.
Non obligatoire.

d. Rappel – Assemblée spéciale PIIA Emprise Pincourt – 8 mai à 19 h, salle RC-04

Consultation prévue sur le plan d'intégration et d'implantation architecturale. Aucun changement de zonage n'est requis. Le conseil de quartier est invité.

Résolution 23-CA-15 :

Sur une proposition de Laurie Plamondon dûment appuyée par Patrick Desrochers et adopté à l'unanimité, considérant les inquiétudes formulées par des membres du conseil de quartier au sujet de la sécurité routière dans le secteur du projet de l'Emprise Pincourt, nous invitons une ou un représentant du Service du transport et de la mobilité intelligente à venir exposer son analyse de la situation en lien avec la circulation..

e. Calendrier des rencontres 2023-2024

On propose de tenir les réunions du conseil de quartier Des Châtelés le 2^e mercredi du mois à partir de septembre 2023 (et non plus les 1^{ers} mercredis). Dominique Gagnon vérifiera auprès de Marie-Josée Asselin afin de confirmer le tout.

f. Novelit

La pétition citoyenne a été déposée et la Gestion territoriale en tiendra compte dans le cadre de la consultation publique.

Enjeux de circulation : les observations sur place ne démontrent aucune problématique.

La consultation aura lieu le 7 juin. Une modification de zonage sera nécessaire pour la réalisation du projet et le service du transport sera présent.

g. Consultation publique sur le plein air

Dans le cadre de la consultation publique sur le plein air, l'Avis produit par le conseil de quartier a été déposé par Dominique Gagnon, dans lequel on soulevait certains points, dont les boisés et les aménagements de réseau multifonctionnel. Le document est sur le Drive.

Le 30 mai : atelier d'échanges en mode virtuel. Pierre Turgeon sera présent. C'est

organisé par la Ville, et les conseils de quartiers sont invités.

h. Trésorerie et déboursés (dépense à soumettre)

Jean-Claude Falardeau a préparé le bilan financier, et Isabelle Chabot en présente les détails, y compris les dépenses qu'elle a elle-même encourues.

Le coût de la publicité Facebook qui a été publiée revient à 2,10 \$ par personne atteinte environ.

Résolution 23-CA-16 :

Il est proposé par Patrick Desrochers et appuyé par Pierre Turgeon de rembourser la somme de 64,76 \$ à Isabelle Chabot pour des dépenses liées à l'hébergement des documents en ligne et afin de défrayer une publicité Facebook pour le recrutement des comités citoyens.

Résolution 23-CA-17 :

Il est proposé par Isabelle Chabot et appuyé par Laurie Plamondon de payer la somme de 230,00 \$ à Johanne Chabot pour la rédaction des procès-verbaux de la séance ordinaire et de l'assemblée générale annuelle qui se sont tenues le 3 mai 2023.

i. Mobilité active

Le maire Bruno Marchand a annoncé la création d'un nouveau comité sur la mobilité active pour la couronne nord et Pierre Turgeon nous informe que les conseillers municipaux Bianca Dussault et Jean-François Gosselin font partie du comité. En décembre 2022, le conseil de quartier a déposé résolution demandant l'amélioration du réseau de mobilité active de notre quartier.

Considérant que nous avons un nouveau comité citoyen qui travaillera sur le sujet, Pierre Turgeon propose de transmettre une communication écrite à ce comité afin de l'informer que des membres de notre comité citoyen seraient aussi intéressés à participer à la démarche du nouveau comité.

8. Levée de l'assemblée

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, dûment appuyée par Jérémy Papinet et adoptée à l'unanimité, l'assemblée est levée à 21 h 30.